

J'INSTALLE OU MODIFIE UNE CLOTURE

L'installation ou la modification d'une clôture (haie, grillage, mur...) doit être précédée d'une déclaration préalable en mairie. Cette déclaration ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être déposés en 3 exemplaires.

Je dépose une déclaration préalable en mairie et j'attends la réponse avant de commencer mes travaux (délai 1 mois, 2 mois si le terrain est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique).

JE SUIS LES ETAPES SUIVANTES :

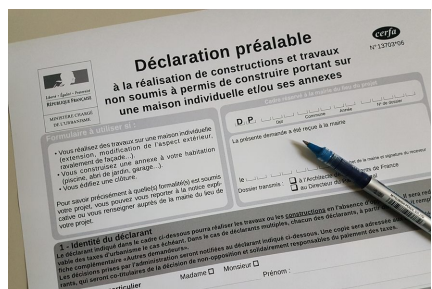
1. Je me renseigne sur la réglementation qui s'applique à mon terrain (quels matériaux ? quel aspect ?)

Je m'informe sur la zone où est située ma parcelle dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (exemple zone UC) et je prends connaissance du règlement qui lui correspond.

Pour les lotissements de 0 à 10 ans, un règlement particulier peut s'appliquer

Où ?

- en mairie - auprès du service urbanisme (coordonnées en page 3)
- sur le site internet www.ville-loudeac.fr (rubrique mon quotidien / urbanisme)



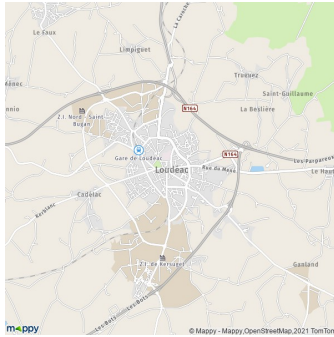
2. Je remplis un formulaire de déclaration préalable

Je dois utiliser un formulaire administratif réglementé, édité par le CERFA (référence 13703*07).

Comment se procurer le formulaire ?

- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet www.service-public.fr à la rubrique Autorisation d'urbanisme

3. Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration



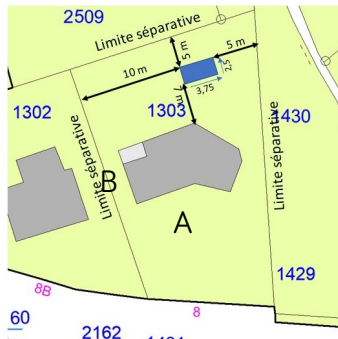
• LE PLAN DE SITUATION

Je situe (au feutre, stabilo...) mon terrain dans la commune.

Je peux me servir du plan de la ville comme support que je trouve :

- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet www.cadastre.gouv.fr

• LE PLAN DU TERRAIN dit «de masse»



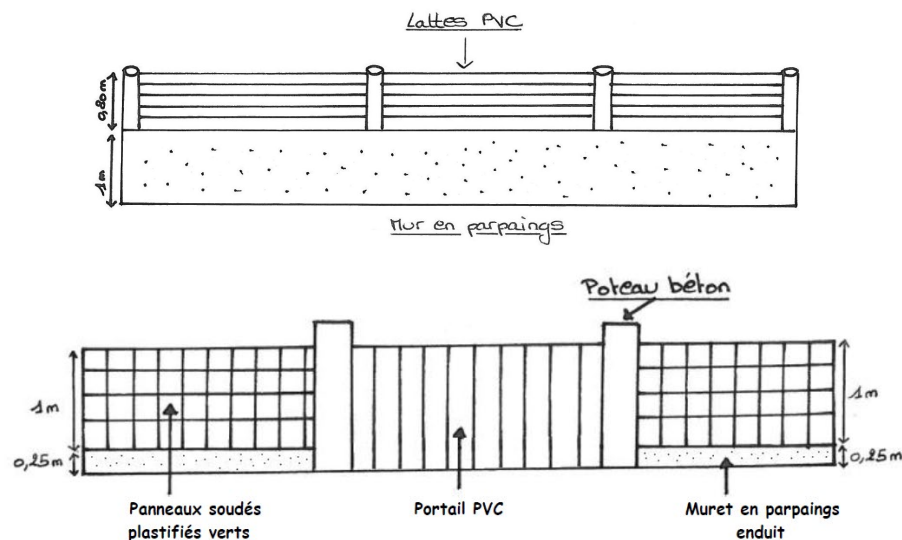
Je situe (au feutre, stabilo...) les façades ou les parties de construction où seront réalisés les travaux.

J'utilise un extrait du cadastre que je peux obtenir :

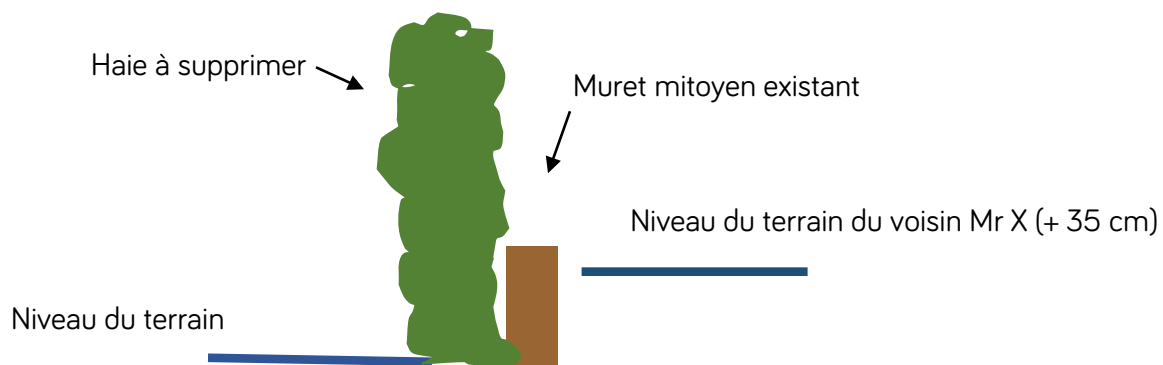
- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet www.cadastre.gouv.fr (en indiquant mon adresse ou les références de ma parcelle : lettre(s) et chiffre)
- A : sur la rue B : en limite séparative (avec le voisinage)

• LES SCHEMAS ET EXPLICATIONS DETAILLANT LE PROJET DE CLOTURE

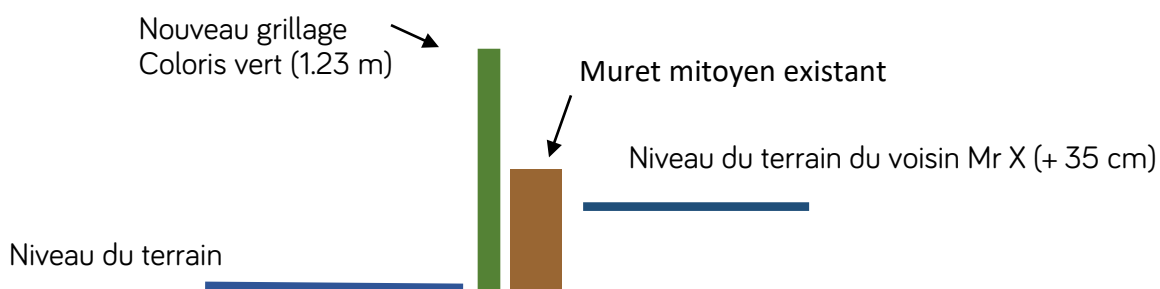
Je dessine une vue en coupe du terrain naturel avec l'implantation de ma clôture et une vue de face.



SITUATION ACTUELLE



PROJET



J'indique les mesures et j'explique l'aspect (je peux joindre une image d'un catalogue, une photo...

CONTACT

MAIRIE DE LOUDEAC - 20 rue Notre Dame 22600 LOUDEAC
Service urbanisme : 02 96 66 85 19
E-mail : i.lebihan@ville-loudeac.fr

Ville de
Loudeac